



Institut Libanais de Développement Économique & Social
Lebanese Institute for Economic & Social Development

Etude financée par l'Union Européenne
Study financed by the European Union

La culture de l'avocatier

Etude de faisabilité préparée par

**Pour la partie économique : Rony Najjar, ingénieur agricole, supervisée par Charles Abd
Ingénieur centralien.**

Pour la partie agricole : Samir Médawar, Docteur en agronomie.

Juin 2001- Jal el Dib - Liba

Table des matières

Sommaire	3
1- Description et intérêt du projet	4
1-1 Description du projet	
1-2 Intérêt du projet	
2- Analyse du marché	4
2-1 Description du marché	
2-2 Tendances et opportunités	5
2-3 Les risques	
2-4 La concurrence	6
2-5 Les marchés cibles	
3- Les procédés de production	6
3-1 Botanique et importance variétale	
3-2 Exigences climatiques	7
3-3 Exigences culturelles	9
3-4 La culture la multiplication et la plantation	
3-5 Choix de l'emplacement d'un verger	11
3-6 Choix des variétés	
3-7 Choix des portes greffes	
3-8 Choix du système de culture	12
3-9 Choix du dispositif de plantation et densité	
3-10 Conduite et entretien du verger	13
3-11 Lutte contre les mauvaises herbes	
3-12 La taille	
3-13 Quantités d'eau à apporter et intervalles entre 2 irrigations	14
3-14 Les techniques d'irrigation	15
3-15 Nutrition et fertilisation de l'avocatier	
3-16 La récolte	
3-17 Rendement	16
3-18 Maladies et ennemis	17
3-19 Technologie	20
3-20 Les risques de pollution	
4- Techniques de vente et de marketing	20
4-1 Techniques de vente	
4-2 Techniques de marketing	
4-3 Prix de vente	21
5- Etude financière	21
5-1 Capitaux investis	
5-2 Comptes de résultats prévisionnels	23
5-3 Bilans et flux de trésorerie	25
5-4 Analyse de sensibilité	27
6- Facteurs clés de succès	29
7- Conclusion	29

Les points de vue qui sont exposés dans cette étude reflètent l'opinion de l'auteur

Sommaire

La présente étude analyse les revenus d'une culture d'avocatier pour une superficie de cinq mille mètres carrés. Elle montre que malgré le fait que l'avocatier n'est pas encore une culture très répandue au Liban, c'est un fruit qui est assez demandé sur le marché.

Elle montre aussi que les quantités importées d'avocat sont presque égales aux quantités exportées mais que les prix diffèrent de manière importante et significative, ce qui devrait nous inciter à augmenter cette culture au Liban et à la renforcer tant du point de vue qualitatif que du point de vue quantitatif.

L'étude montre aussi que la plantation d'avocat peut être améliorée au Liban et que les chances d'augmenter la quantité et la qualité des avocats dépendent d'une bonne sélection des variétés qui seront plantées compte tenu de la nature du sol et des conditions climatiques de la région de plantation.

Enfin l'étude montre qu'avec un investissement de l'ordre de 7400 \$US, dont 3000 financés par emprunt, une culture sur une surface de 5 dounoms et des plants qui donnent près de 10 kg de fruits au cours de la 8^{ième} année pendant laquelle le rendement des plants commence à se stabiliser, le revenu annuel peut atteindre pour cette année-là près de 8000 \$US, ce qui ne représente encore qu'un revenu d'appoint.

Toutefois, il est à noter que la culture de l'avocatier peut très bien être une activité d'appoint car c'est une activité qui n'exige pas beaucoup de travail en cours d'année.